

Bidon d'essence à la main, il menaçait de brûler la maison de ses beaux-parents : un homme condamné

Incapable d'encaisser la rupture avec la mère de sa fille, un homme de 60 ans s'était présenté, en pleine nuit, au domicile de ses beaux-parents menaçant de tout brûler en Vendée. Un voisin était parvenu à le raisonner alors qu'il avait déjà allumé la mèche. Devant le tribunal de La Roche-sur-Yon, ce vendredi 22 août, il a continué de tenir des propos inquiétants, évoquant un « complot » familial.



Devant les magistrats, le sexagénaire a été incapable de se mettre à la place de sa femme et de sa fille. | OUEST-FRANCE

Ouest-France

[Sacha MARTINEZ](#).

Publié le 22/08/2025 à 20h20

« Je suis tombé dans un piège. Je pense que c'est un complot qu'ils ont monté. Moi je veux pas divorcer, j'aime trop mon épouse. » Moustache fournie, corps massif et regard constamment tourné vers le sol, ce père de famille de 60 ans n'en démord pas. Ce vendredi 22 août, devant le tribunal de La Roche-sur-Yon (Vendée), il doit répondre d'une scène de violences inouïe. **En pleine nuit, trois semaines après que sa femme l'a quitté, il s'est présenté au domicile de ses beaux-parents, bidon d'essence à la main.** Après avoir intimé à tout le monde l'ordre de sortir, il avait allumé la mèche. Un voisin était parvenu à le raisonner avant l'arrivée des gendarmes dans le petit village de Loge-Fougereuse.

« Il a vécu l'ostracisme. Le silence absolu. L'appel de la corde »

Pour comprendre, il faut remonter le temps. Revenir à la vie de famille simple. Celle d'un père taiseux, d'une mère courage et d'une adolescente en construction. À côté, vivent les parents de madame. Retraités, ils se montrent très présents pour leur fille et leur petite-fille. **« Je les ai toujours beaucoup respectés »**, appuie d'ailleurs le suspect. Mais un jour de juillet, tout s'écroule. Monsieur reçoit une lettre de ses sœurs qui dénonce des faits graves. Lorsque sa compagne l'apprend, une dispute éclate. Et elle quitte le domicile pour se réfugier chez ses parents avec sa fille. **« Il a vécu**

l'ostracisme. Le silence absolu. L'appel de la corde », décrit son avocate, Stéphanie Guedo.

Incapable d'accepter la rupture, le sexagénaire tente d'en discuter avec son beau-père, jusqu'à le coincer sur une route avec sa voiture. Ce dernier le percute pour prendre la fuite. Alors **« pour se faire entendre »**, il a pris le bidon d'essence dans le garage. Et à 3 h du matin, il a menacé de tout brûler. La maison. Lui-même. **« J'étais au pied du mur. »** Sa femme et sa fille escaladent une palissade pour se réfugier chez les voisins et prévenir les forces de l'ordre. Aujourd'hui encore, il estime que ses beaux-parents **« auraient pu être placés en garde à vue pour le harcèlement »** qu'il a subi. Ou encore que son beau-père **« a intérêt à changer son positionnement »**.

Profitez-vous de vos avantages abonné(e)s ?

Places de concerts, de matchs, livres... ils vous attendent sur LaPlace **J'y vais**

« Une femme qui veut quitter un homme parce qu'elle n'est plus heureuse »

Des propos qui inquiètent Élise Perrin, substitute du procureur. **« C'est juste une femme qui veut quitter un homme parce qu'elle n'est plus heureuse. Sans l'intervention des voisins, on ne sait pas jusqu'où ça serait allé. »** Les conséquences, en revanche, sont connues. Entre 10 et 20 jours d'incapacité totale de travail pour les victimes. **« On a une adolescente de 14 ans qui est aujourd'hui sous antidépresseur »**, se désole Meriem Abkoui, avocate des parties civiles. **« Toute la famille vit cloîtrée dans la peur qu'il vienne finir le travail. »**

Malgré l'attitude de son client, **Stéphanie Guedo** a rappelé que la scène s'apparentait davantage à **« une tentative d'immolation »** qu'à une tentative de meurtre. **« Sa place n'est pas en prison »**, estime-t-elle. Le tribunal en a décidé autrement. Le sexagénaire a été condamné à 18 mois de prison, dont dix mois avec sursis probatoire pendant deux ans, et maintien en détention. Il a l'interdiction de paraître dans la commune des victimes et devant l'école de sa fille.